



Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC 6 05.45.90.60.22

SEPTEMBRE
2012
N° 49

NERSAC

SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Vie associative
- ❖ Informations diverses
- ❖ Travaux de la commune
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir
- ❖ Prochain bulletin



Manon VIROULAUD et SNOOPY ont porté les couleurs de NERSAC lors du Championnat de France de sauts d'obstacles à LAMOTTE BEUVRON, en Sologne.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers administrés,

L'été 2012 fut un été très actif durant lequel les services municipaux furent confrontés à un véritable challenge : la remise aux normes des vestiaires utilisés par le Football Club de Nersac, demandée par la Fédération Française de Football. Ces travaux commencés début juin devaient être terminés le 20 Août date de la reprise des matchs et entraînements : mission accomplie !

Dans ce même laps de temps, le Club de Tennis s'est vu doté d'un local neuf de 60m².

En cette rentrée 2012, notre attention se porte sur l'avenir de l'usine SAFT qui envisage de céder son activité « petites batteries nickel cadmium » entraînant des menaces de suppressions d'emplois.

C'est en compagnie d'élus et d'une délégation intersyndicale du personnel que j'ai participé à une réunion de réflexion et de soutien sous la houlette de la Présidente de Région Ségolène Royal.

La priorité de la Municipalité de Nersac ainsi que celle de l'agglomération du GrandAngoulême et son président Philippe LAVAUD, est bien sûr le maintien des emplois sur ce site et la pérennité de l'entreprise à Nersac.

A toutes et tous, le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée !

Sentiments dévoués,
Votre Maire
André BONICHON

Bulletin élaboré par les membres de la Commission « Communication et information »

Directeur de la Publication : André BONICHON

Rédacteurs : S. ALQUIER, C. FONTENAUD,

B.GERARDI, M.A. PAULAIS-LAFONT, S. FILLON.

INFORMATIONS COMMUNALES

- **Travaux LGV**

- **Coupure d'une voie communale**

Conformément à l'arrêté 2012/084 du 25 Avril, portant sur la coupure de la VC 204, nous vous confirmons la coupure de voie communale **entre La Fuie et Les Courtes du Lundi 09 Juillet au Lundi 31 Décembre 2012.**

- **Planning des travaux** - du 01 avril 2012 au 01 juillet 2013

- la LGV coupe 4 voiries : la VC204, la VC1, la RD699 et la rue Ampère située dans la Zone Industrielle.

- Octobre 2012 à juillet 2013 : construction d'un ouvrage d'art au niveau de la rue Ampère Coupure provisoire de la rue Ampère située dans la zone industrielle.

Une déviation via la RD699 et la VC1 est mise en place pendant la durée des travaux.

- Avril 2012 à juillet 2013 : construction du Viaduc de la Boème.

Pendant les travaux, la VC204 sera coupée d'avril 2012 à décembre 2012, ainsi que 2 semaines en 2013.

- Octobre 2012 à juillet 2013 : construction de l'ouvrage de rétablissement de la RD699.

La circulation est maintenue en phase travaux sur la RD699. La VC1 sera coupée.

Lisea
LIGNES SEA TOURS - BORDEAUX

Cosea
CONSTRUCTION SEA TOURS - BORDEAUX

LGV SEA Tours-Bordeaux
Infos travaux Linars / Nersac



**TRAVAUX DE NUIT À NERSAC
DU 10 AU 21 SEPTEMBRE**

Pour permettre la pose du tablier de l'ouvrage de franchissement de la ligne férée Saintes-Angoulême, des travaux de nuit vont avoir lieu, en semaine, sur la commune de NERSAC du 10 au 21 septembre 2012. Les bruits du chantier pourront être perçus sur la commune de LINARS.

Les nuits concernées sont :

- **Semaine du 10 au 14 septembre**
(nuits du 10 au 11, 11 au 12, 12 au 13, 13 au 14 et 14 au 15)
- **Semaine du 17 au 21 septembre**
(nuits du 17 au 18, 18 au 19, 19 au 20, 20 au 21 et 21 au 22)

Les horaires de travail sont de 22h à 6h du matin.

Les équipes interviennent de nuit pour bénéficier de plages travaux sans passage de train sur la ligne actuelle.

Des équipes interviennent également de jour pour réaliser ces travaux.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX

www.lgv.sea.tours.bordeaux.fr

- **Permanences du Maire :**

A compter du 1er Septembre 2012, les permanences de Monsieur le Maire seront les suivantes:

- le Mardi **sans rendez-vous** de 9h à 12h,

- le Vendredi **avec rendez-vous** de 9h à 12h.

- **Astreinte communale**

L'astreinte est un service mis en place sur notre commune lors des week-ends et jours fériés pour résoudre des problèmes importants ou graves qui nécessitent **une intervention urgente** (accidents, ruptures de canalisations, problèmes de gaz ou d'électricité, incendies, personnes en détresse etc.) La communication **se fait obligatoirement avec l'élú de service au 06 73 49 78 72** qui préviendra les services concernés.

Nous remercions nos administrés de tenir compte de ces observations pour l'efficacité de ce service.

- **Écoles publiques de Nersac :**

HORAIRES : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 :
LUNDI ó MARDI ó JEUDI ó VENDREDI



Ecole maternelle E. Roux : Directrice : Mme PUAUD : 05.45.90.51.43

Toute Petite Section et Petite Section : Mme HARNOIS
Moyenne Section : Mme PRIVAT
Moyenne Section et Grande Section : Mme PUAUD (Lundi et Mardi)
Mme AUBRON (Jeudi et Vendredi)
Grande Section : Mme FADAT
í í í í í í ..



Ecole élémentaire A de Vigny : Directrice : Mme BUTEZ 05.45.94.01.75

CP : Mme PALLET
CP-CE1 Mme BISSIRIEX
CE1-CE2 : Mme MARTIN
CE2-CM1 : Mme BELLE
CM1-CM2 : Mme SOUPPART
CM2 : Mme BUTEZ et Mme BRIOLLET (décharge de direction le lundi)
í í í í í í .

VACANCES SCOLAIRES 2012/2013

- **VACANCES de TOUSSAINT**: vendredi 26 octobre 2012 après les cours au lundi 12 Novembre au matin
- **VACANCES de NOËL**: vendredi 21 décembre 2012 après les cours au lundi 7 janvier 2013 au matin
- **VACANCES d'HIVER**: vendredi 15 février 2013 après les cours au lundi 4 mars 2013
- **VACANCES de PRINTEMPS**: vendredi 12 avril 2013 après les cours au lundi 29 Avril 2013 au matin
- Le mercredi 22 MAI 2013 sera une journée travaillée**
- **VACANCES d'ÉTÉ**: fin des cours vendredi 5 juillet 2013 après les cours.

- **Site internet de Nersac**

Nersac.fr site de notre commune a changé de présentation avec, sur la page d'accueil, de nombreuses rubriques que vous pourrez découvrir en cliquant sur les mots clés. Bonne visite !



VIE ASSOCIATIVE Ó TOUT SUR LES ASSOCIATIONS SUR NERSAC.FR

- **Nersac Gym Pour Tous :**

Reprise des activités à la salle Guy Lepreux, le mardi 04 septembre 2012 :

- GYM DOUCE avec Annick : **mardi 10h30/11h30,**
- ZUMBA FITNESS avec Sébastien : **mardi 19h00/20h00,**
- COUNTRY avec Nicole : **mardi - débutants 19h00/20h00,**
- intermédiaires 20h15/21h15,
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE avec Dimitri : **mardi 20h30/21h30,**
- STEP DÉBUTANTS avec Sébastien : **mercredi 19h30/20h15,**
- STEP INTERMÉDIAIRES avec Nathalie : **mercredi 20h30/21h15,**
- DANSES MODERNES ENFANTS ET ADOS avec Morgane : **mercredi (à partir du 12 septembre) dès le CP ó RDV le 12 septembre de 15h00 à 17h00.**
- MARCHE NORDIQUE : **courant octobre.**

Pour d'autres informations :

- André : 05 45 61 26 60,
- Barbara : 05 45 68 50 13,
- Martine : 05 45 90 63 62,
- nersacgym@free.fr

- **Tennis Club Municipal de Nersac :**

-- Tournoi OPEN 2012

Du 20 août au 2 septembre s'est déroulé le tournoi open 2012 du Tennis Club de Nersac.

Merci à l'ensemble des bénévoles du club qui ont œuvré pendant cette quinzaine afin que ce tournoi soit un succès.

Merci à la municipalité pour l'aide qu'elle nous octroie tout au long de l'année et plus particulièrement cette année avec la mise en service de notre nouveau club house plus spacieux.

Ce tournoi a réuni 95 participants dans la joie et la bonne humeur.

Le dimanche 2 Septembre, jour des finales, a eu lieu la remise des récompenses en la présence de M. BONICHON, maire de Nersac, et de Mme SZYMANSKI, adjointe et responsable des associations à la mairie.

Veillez trouver ci-dessous le palmarès du tournoi Open 2012 de Nersac :

DAMES :

Tableau Principal

1/2 Finalistes : C. BOUCHET(Nersac) & A. STRASSER (Barbezieux)

Finaliste : C. GEFFRIAUD (Soyaux)

Vainqueur : B. GARDE (Barbezieux)

Fin de tableau 4ème série

Finaliste : C. BUTEZ (Nersac)

Vainqueur : M. PARLANT (Grande champagne)

Consolante

Finaliste : M.-H. LAPEYRE (Sireuil)

Vainqueur : C. LAPEYRE (Sireuil)

MESSIEURS :

Tableau Principal

1/2 Finalistes : M. CAUTE (Roullet) & L. AUGÉARD (Claix)

Finaliste : A. MATHOREZ (Nantes)

Vainqueur : L. TAPIE (TC Fronsadais)

Fin de tableau 4ème série

Finaliste : J. L. VOISIN (Sireuil)

Vainqueur : S. MORALES (Roullet)

Consolante 3ème série

Finaliste : A. LAURENT (Nersac)

Vainqueur : G. ALIBERT (Claix)

Consolante 4ème série

Finaliste : Y. POLY (Portet sur Garonne)

Vainqueur : S. PORCHEL (Pt Fresquet)

Double Mixte

Finalistes : C. LAPEYRE (Sireuil) & L. BARDAN (Claix)

Vainqueurs : A. LAPEYRE & D. FAURANT (Sireuil)

Double Messieurs

Finalistes : D. RULLIER & J.L. GARREAU (Nersac)

Vainqueurs : T. SOULAT & X. RUFFIN (Nersac)



-- Reprise École de tennis :

- Les cours enfants ont repris le samedi 08 septembre.
- Les cours adultes reprennent courant septembre.
Pour de plus amples renseignements sur les horaires et tarifs, contactez Joël BOUCHET, le président du TCM Nersac au 0962336239.

- **La Gâchette** - Ball-trap 1^{er} et 2 septembre 2012

C'est par un beau soleil que se sont déroulées les deux journées de ball-trap organisées par l'amicale « La Gâchette ». Le samedi, la participation a été moyenne mais tout de même satisfaisante. Le dimanche en matinée, a eu lieu le traditionnel concours de tir où les participants se sont affrontés sur un total de vingt plateaux. Un tir de barrage a été nécessaire pour départager les futurs vainqueurs. Avant le repas du midi, la distribution des lots fut un moment très festif où chacun y est allé de son petit commentaire. Le repas simple mais copieux fut apprécié à sa juste valeur, bravo Bernard et Lionel. Vers 14H00 le traditionnel ball-trap reprit ses droits jusqu'au soir où chacun promet de se revoir lors d'un prochain concours.



- **Hand Ball :**

Viens essayer et deviens handballeur!!!

HANDBALL CLUB NERSAC

S.O. Z.I. NERSAC

-10 Mixte: lundi de 17h00 à 18h00
-12 Mixte: lundi de 18h00 à 19h30

Renseignements : Eric Bord : 05 45 67 09 43 - <http://nersac.handball.free.fr>

INFORMATIONS DIVERSES

• Élections Chambres d'Agriculture 2013

Inscription sur les listes électorales

Les membres des Chambres d'Agriculture seront renouvelés le 31 janvier 2013.

Seules les personnes inscrites sur les listes électorales des collèges "électeurs individuels" ou celles afférentes aux collèges "groupements d'électeurs" peuvent participer à ce scrutin.

La procédure de révision des listes a débuté le 1er juillet 2012.

Pour le collège des électeurs individuels, la demande d'inscription doit être transmise avant le 15 septembre 2012. Pour les collèges "groupements professionnels agricoles", les demandes d'inscription doivent être transmises avec le 1er octobre 2012.

• Construction de la Résidence des Cardinaux :



Les travaux de voiries ont commencé le mardi 21 août résidence "Des Cardinaux" (sortie Nersac vers Trois Palis).

Monsieur Le Maire, André BONICHON tient à informer toutes les personnes désireuses d'avoir plus de renseignements, qu'elles doivent s'adresser au promoteur indiqué ci-dessous.

- **Distribution sacs poubelle : Livraison de bacs individuels :** Les usagers habitant les zones concernées par une collecte des Ordures Ménagères une fois par semaine, et où il est techniquement possible de mettre en place ce type de contenant, peuvent nous contacter au N° Vert 0800 77 99 20 - touche 6, afin de convenir d'un rendez-vous pour la livraison de ce bac par notre service (service valable toute l'année).

Grand'Angoulême		CALENDRIER 2012 / 2013 DISTRIBUTION DES SACS Dotation année 2012 / 2013		Service Collectes Spécifiques, Dotations et Déchèteries	
Distribution des sacs jaunes et noirs de 13h00 à 18h00 sur présentation d'une pièce justificative de résidence (feuille d'impôts ou facture de téléphone, d'électricité...).					
COMMUNES	DATES	LIEUX	COMMUNES	DATES	LIEUX
Saint Michel	2, 4 et 5 septembre 2012	Parking de l'Hôtel de Ville	Angoulême	6, 7 et 10 décembre 2012	Parking de la Grande Garenne
Saint Saturnin	6 et 7 septembre 2012	Parking du centre culturel		11, 12, 13 décembre 2012	Place New York
Linars	10, 11 et 12 septembre 2012	Place de la salle polyvalente		14 décembre 2012	Petit Fresquet (Place des courts de tennis)
La Couronne	13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 septembre 2012	Place de la Gare		17, 18 et 19 décembre 2012	Quartier de L'Houmeau (Boulevard Besson Bey)
Nersac	24 septembre 2012 25 et 26 septembre 2012	Place de Pombron Place des Tanneries		20 et 21 décembre 2012	Quartier Saint-Martin (Parking Ateliers Municipaux)
Fléac	27, 28 septembre, 1 et 2 octobre 2012	Place de Merklebreil	De 14h00 à 18h00	7, 8, 9, 10, 11, 14, 15, 16, 17 janvier 2013	Quartier Saint-Roch (Place Victor Hugo)
Puymoyen	3, 4 et 5 octobre 2012	Place de la salle des fêtes		18 janvier 2013	Parking de Lunesse
Soyaux	8, 9, 10, 11, 12 et 15 octobre 2012	Espace MATISSE		21, 22 et 23 janvier 2013	Quartier Ma Campagne (Place Hildesheim)
Touvre	16, 17 et 18 octobre 2012	Parking de l'Hôtel de Ville		24, 25, 28 et 29 janvier 2013	Quartier Saint-Cybard (Place Mulac)
Magnac sur Touvre	19, 22 et 23 octobre 2012	Place du Cimetière		30 janvier 2013	Rue du Port Thureau (Parking de l'Ecopôle)
Mornac	24, 25 octobre 2012 26 octobre 2012	Place de la Mairie Le Guéroy (intersection route des noyers et route de Mirambeau)	ATTENTION Vous habitez en immeuble équipé de sacs ou de bacs collectifs : vous ne pouvez bénéficier d'une dotation de sacs individuels.		
Ruelle sur Touvre	29 octobre 2012 30 octobre 2012 31 octobre 2012 5, 6, 7 et 8 novembre 2012	Place des Riffaude Les Segulins Villemont, Rue de Chantefleurs Place du champ de Mars	INFORMATION Vous possédez un bac individuel pour vos ordures ménagères : munissez-vous de votre convention Vous êtes un professionnel : munissez-vous de votre feuillet d'inscription au Registre du Commerce. Vous êtes une association : munissez-vous d'une attestation délivrée par la Mairie.		
Gond-Pontouvre	5, 12, 13, 14, 15, et 16 novembre 2012	Place de la Mairie			
Ile d'Espagnac	19, 20, 21, 22, 23 et 26 novembre 2012	Espace Georges Brassens			
Saint-Yrieix	27, 28, 29, 30 novembre et 3 décembre 2012 4 décembre 2012 5 décembre 2012	Place des Rochers Place des Anciens Combattants (Véna) Place des Planes			

N° Vert 0 800 77 99 20

Appel gratuit depuis un poste fixe
De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (vendredi 17h)

- **Complémentaire santé**

- **Une complémentaire santé** sert à rembourser tout ou partie des dépenses de santé qui ne sont pas remboursées par l'Assurance Maladie Obligatoire. Si vos ressources sont modestes et si vous résidez en France de manière stable et régulière (Métropole, Départements d'outre-mer, Saint Barthélemy, ou Saint Martin), vous pouvez bénéficier soit de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire soit de l'**Aide pour une complémentaire santé**.

- **Qui y a droit ?** : Vous-même, votre conjoint(e), votre concubin(e), votre partenaire dans le cadre d'un PACS et les personnes à votre charge réelle et continue de moins de 25 ans, résidant en France.

- **Vos ressources** : Vous pouvez bénéficier de l'ACS si les ressources de votre foyer ne vous permettent pas d'obtenir la CMUC et ne dépassent pas un montant maximum. Par exemple **9 792 euros*** pour un foyer d'une personne ou **14 688 euros*** par an pour un foyer de deux personnes.

- **Vos droits** : Vous bénéficiez d'une réduction, sur le montant annuel de votre cotisation à une complémentaire santé. Cette aide concerne chaque personne de votre foyer et varie de 100 à 500 euros** selon l'âge.

- **Tranche d'âge / Montant par bénéficiaire** :

- moins de 16 ans : 100 euros
- de 16 à 49 ans : 200 euros
- de 50 à 59 ans : 350 euros
- 60 ans et plus : 500 euros

Le niveau de prise en charge des dépenses de soins va dépendre entièrement des garanties prévues dans le contrat souscrit.

Vous n'avez plus à faire l'avance des frais (le tiers payant) sur la part remboursée par l'Assurance Maladie obligatoire, pour les actes des médecins réalisés dans le cadre du parcours de soins coordonnés pendant 18 mois.

Comment choisir votre complémentaire ?

Si votre demande est acceptée, vous recevez une attestation-chèque de votre caisse d'assurance maladie. Vous la présentez à l'organisme de protection complémentaire de votre choix dans les 6 mois pour obtenir une réduction sur le montant annuel de votre cotisation. Cette réduction ne s'applique pas aux contrats collectifs. Si vous vous posez des questions sur l'utilisation de l'attestation-chèque, renseignez-vous auprès de votre organisme complémentaire.

Vous sélectionnez votre contrat pour qu'il réponde aux garanties dont vous et votre foyer avez besoin. Pour vous aider à choisir, vous pouvez vous faire préciser ce qui restera à votre charge.

Validité : L'ACS est valable pour un an.

Vous pouvez renouveler votre demande tous les ans.

* Ces montants correspondent au total de vos ressources des 12 derniers mois, ils sont valables depuis le 1er janvier 2011 en métropole et sont révisés au 1er juillet de chaque année.

** Montants valables depuis le 1er janvier 2010.

Informations pratiques pour remplir le dossier : Attention, vous pouvez souhaiter que votre droit à la CMUC soit étudié par votre caisse. Dans ce cas, remplissez le formulaire de demande de couverture maladie universelle complémentaire (**S3711**).

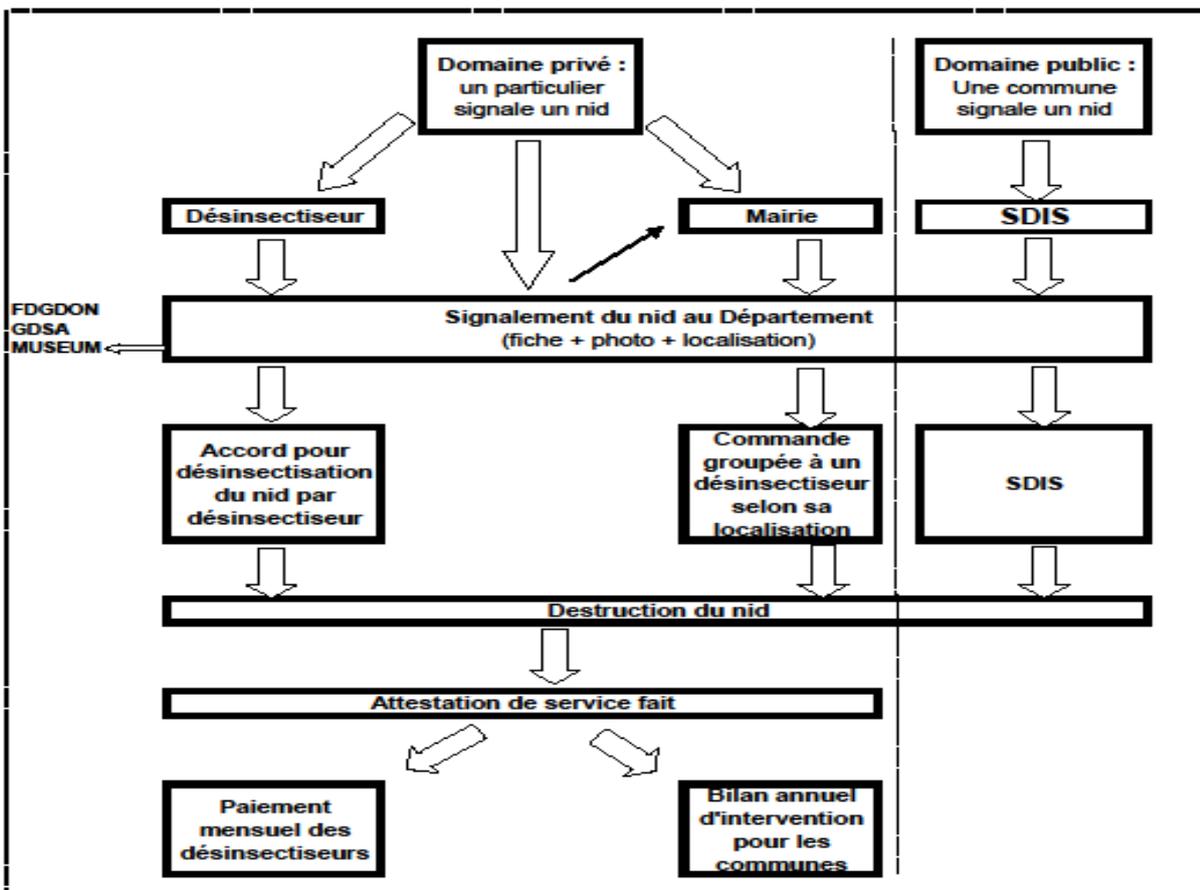
Une version de ce formulaire est également disponible sur **www.ameli.fr**. Vous pouvez le remplir en ligne. Vous l'imprimez, le datez, le signez et l'adressez à votre caisse d'Assurance Maladie. Les pièces justificatives seront à joindre à votre dossier pour vous-même et les membres majeurs de votre foyer.

- Rencontres Santé « Séniors et alors ? »



- Frelon asiatique

**PLAN DE DESTRUCTION
DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES**



**FICHE DE SIGNALEMENT DE NIDS DU FRELON ASIATIQUE (*Vespa velutina* Lepeletier)
ETABLI PAR LE MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE**

A envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Conseil général de la Charente
Direction de l'animation et du développement durable
Service agriculture, aménagement rural et environnement
31 boulevard Emile Roux
16917 ANGOULEME CEDEX 9

Informations sur *Vespa velutina* (fiche descriptive et confusions à éviter), sur le site de l'INPN :
[http://http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa velutina](http://http://inpn.mnhn.fr/isb/recherche?espece=Vespa%20velutina)

Comment remplir cette fiche ?

Prière de renseigner au maximum les informations ci-dessous.

Si vous ne connaissez pas le point GPS (latitude et longitude) du lieu, merci de donner l'adresse exacte (rue, lieu-dit, etc.) et de joindre si possible l'emplacement du nid sur une carte géographique ou un plan détaillé (indispensable pour bien localiser les nids et ne pas les comptabiliser plusieurs fois).

Si le nid est situé à moins de 10 m du sol, le signalement doit être obligatoirement accompagné d'une photo (même prise avec un téléphone portable).

Les renseignements suivis de * sont indispensables

LOCALISATION DES NIDS*

Date* : / / / Commune* :

Adresse (emplacement nid)* :

Autre(s) précision(s) sur l'emplacement du nid :

Latitude : Longitude :

OBSERVATEUR*

Nom de l'observateur* :

Profession :

Téléphone et / ou adresse e-mail* :

CARACTÉRISTIQUES DES NIDS

Hauteur sur le support : 0/5 m 5/10 m + 10 m

Proximité habitation : 0/50 m 50/100 m + 100 m

Proximité ruches : - 100 m + 100 m

Diamètre du nid (en cm) : Cette collecte d'informations permettra de recenser la répartition de *Vespa velutina* en Charente afin d'élaborer un plan de destruction des nids. **Merci de votre contribution.**



Photo d'un nid de frelons asiatiques ó Mme Thibault

- **Rénovation au complexe sportif de La Sablière**

-- Les vestiaires du Football Club de Nersac ont été rénovés pendant les vacances d'été.

Cette réfection était nécessaire (sous peine d'être déclassés). Donc à la demande de la Fédération Française de Football il a été réalisé : 4 vestiaires (2 pour les visiteurs et 2 pour les locaux) des douches, des sanitaires, un bureau et des sanitaires pour l'arbitre, des toilettes accessibles aux handicapés, une cuisine aménagée, un local laverie et stockage de matériel. Ces aménagements ont reçu la visite de Henri MONTEIL : président de la Ligue de Football du Centre Ouest et de M.DEMONT représentant le District de la Charente et Président de la Commission Départementale des Terrains et Infrastructures Sportives pour vérifier la conformité de ces nouveaux locaux qui sont maintenant opérationnels.

L'effort financier de cette opération se monte à 64 400€ H.T, les travaux effectués par le personnel technique communal seront largement compensés par des subventions du Conseil Régional, du District Foot et du Conseil Général, ils ont été effectués dans un laps de temps très court, compte tenu des impératifs liés à la reprise des matchs

-- En parallèle, le Tennis Club de Nersac s'est vu doté d'une construction modulaire de 60m2 d'un montant de 34 000€ H.T, comprenant des sanitaires, une pièce de vie avec coin cuisine.

Il reste à souhaiter à tous nos sportifs une belle saison dans des locaux plus spacieux et fonctionnels !



Vestiaires locaux foot

Naissances :

Bienvenue aux nouveaux-nés de la commune

CLÉMENT Kiara née le 24/05/2012

ANDRÉ Ethan, Jérôme, Erwan né le 30/05/2012

FOUILLET Noa, Jules né le 01/06/2012

RODRIGUES PINHO Matéo né le 03/07/2012

SALIGAUT BOILAIVE Isis, Nicole, Patricia née le 07/07/2012

GONÇALVES-GARCIA Léana née le 10/07/2012

SALHI Sofiane, Mohamed né le 14/07/2012

GLÉMET-BRIGAUD Lucie née le 22/07/2012

EL MADI Ema, Maëlle née le 10/08/2012

YAKUT Sems, Muhammet né le 28/08/2012

Mariages:

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés

BISSERIER Mathieu et GIL Vanessa le 19/05/2012
FERREIRA DA SILVA Patrice et CORBIAT Gaëlle le 19/05/2012
MAISONNIER Marcel et BOURDILA Arielle, Jeanine le 26/05/2012
BRISSAUD Frédéric et NEVEUX Aude, Chantal le 23/06/2012
DIONNET Jonathan et AUDOIN Pauline le 07/07/2012
RIBOU Pierre-Emmanuel, Sylvain et LAFFONT Anne-Claire, Amanda, Georgina le 07/07/2012
FERRÉ Gaël, Patrice, Joseph, André, Robert et JACQUES Kelly, Sophie, Jacqueline le 28/07/2012
NIETO Guy, Albert, Yves et HOIURCADE, Nicole, Christine le 11/08/2012
GARROUTEIGT Guillaume et PICHON Marie-Line le 11/08/2012
LÉPINOUX Jonathan, André, Raymond et MAQUIGNEAU Céline, Monique, Micheline, Marie le 25/08/2012

Décès:

Nous présentons aux familles et amis nos sincères condoléances.

ESTAIN Raymond le 26/05/2012
DELIQUET Marie épouse ROBICHON le 28/06/2012
RAUD Denyse, Yvette épouse BESSE le 22/07/2012
SALZAC Andrée, Yvonne épouse GAUREAU le 02/06/2012
LAIRD Marie-Louise épouse DUGUÉ le 19/07/2012

DATES A RETENIR

- SAMEDI 22 SEPTEMBRE : Randonnée semi- nocturne avec haltes repas
Départ à 18h Salle G.Lepreux.
- DIMANCHE 23 SEPTEMBRE : Bourse aux vêtements et jouets organisée par des particuliers.
A partir de 9h : Aire de jeux Cité Chantemerle
- VENDREDI 28 SEPTEMBRE : Loto de « La Gâchette » à 21h Salle G.Lepreux
- SAMEDI 29 SEPTEMBRE : Course Cycliste de Pombretion organisée par l'A.C.N -
Départ à 14h30
- SAMEDI 29 SEPTEMBRE : Gala Patrick SEBASTIEN organisé par A.D.E.L
à 21h Salle G.Lepreux
- SAMEDI 6 OCTOBRE : « Nuit d'ivresse » par le Théâtre du Cœur Vert
à 21h Salle G.Lepreux - Entrée gratuite
- MARDI 9 OCTOBRE : Don du Sang à partir de 17h Salle G.Lepreux
- SAMEDI 27 OCTOBRE : Bal Country organisé par le Club de Handball à 21h Salle G.Lepreux
- DIMANCHE 4 NOVEMBRE : TRAIL (Course Nature)
Départ : 9h30 Parc de Lubersac
- VENDREDI 9 NOVEMBRE : Loto de « Nersac Gym pour Tous » à 21h Salle G.Lepreux
- DIMANCHE 11 NOVEMBRE : Cérémonie au Monument aux Morts à 11h
- DIMANCHE 11 NOVEMBRE : CONCERT des « AUTOMNALES » dirigé par J. Marot avec
les Jeunes Ballets d'Angoulême de P. Sarrazin à 16h Salle G.Lepreux - Entrée Gratuite

PROCHAIN BULLETIN

Les associations, commerçants, entreprises souhaitant insérer un article dans le prochain bulletin, pourront le déposer en Mairie avant la fin novembre.

À bientôt dans le prochain bulletin